MINISTERE DE L'AGRICULTURE SERVICE DE LA PROTECTION DES VEGETAUX

Publication périodique

DLP 29-5-88036497

AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DE LA STATION D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES RHONE-ALPES

AIN, ARDECHE, DROME, ISERE, LOIRE, RHONE, SAVOIE, HAUTE-SAVOIE

EDITION BAS-VIVARAIS

ABONNEMENT ANNUEL : 100 f

REGISSEUR RECETTES D.D.A. CCP LYON 9431-17 A

(7) 895 48 48

Circonscription RHONE-ALPES 55, rue Mazenod 69426 LYON CEDEX 3

17 Mai 1985 N° de série continue 96 Bulletin n° 11

VIGNE : LE CONCOURS MILDIOU EST OUVERT : SOYEZ NOMBREUX A PARTICIPER

VIGNE

Black-rot : **dans les parcelles habituellement attaquées la protection doit être aussi parfaite que possible.**
Le temps humide que nous connaissons depuis une dizaine de jours favorise la maladie.

Mildiou : **les pluies de la semaine dernière ont localement pu provoquer les premières contaminations.**
Du fait des basses températures enregistrées lors de ces pluies, ces contaminations ont dû rester limitées.
Dans les situations les plus favorables au mildiou :
- bas fonds humides, mouillères,
- parcelles ayant présenté des taches en mosaïques à la fin de l'année dernière,
- situations chaudes.

Les premières taches pourraient apparaître vers la fin de la semaine prochaine sur les feuilles les plus proches du sol (repousses de la base du cep rameaux oubliés trainant par terre, ...).

CONCOURS MILDIOU
Les personnes qui nous signaleront les TROIS PREMIERS FOYERS de communes différentes bénéficieront d'un abonnement gratuit de 1 an à la revue PHYTOMA Défense des cultures.
La connaissance des foyers primaires est indispensable pour le suivi de la maladie en effet c'est à partir de ces foyers qu'elle va se propager d'abord dans la parcelle puis dans la petite région.

PLUS VOUS SEREZ NOMBREUX A NOUS FAIRE DES ENVOIS MIEUX NOUS SERONS A MEME DE VOUS DONNER LES DATES OPTIMALES DE TRAITEMENT.

En cas de découverte de taches :
. téléphonez à la Protection des Végétaux poste de VALENCE (42.77.68),
. enveloppez les feuilles tachées entre 2 feuilles de papier journal ou dans du coton hydrophylle et glissez le tout dans un sac plastique,
. envoyez ce sac dans un colis affranchi à :

Service de la Protection des Végétaux
33, avenue de Romans BP 916
26009 VALENCE CEDEX

coupon à détacher et à retourner complété avec votre échantillon P228

Nom, prénom . . . .
Adresse . . . .
. . . .
Téléphone . . . .
Lieu de découverte de la tache de mildiou (commune, quartier). . . . .
. . . .

Age de la vigne . . . .
Cépage. . . . .
Rang de la feuille sur le rameau en partant de la base (1er, 2e,etc.). . . . . .
Situation du vignoble (côteau, plaine, cuvette, etc.). . . . .
. . . .
Importance de l'attaque . . . .
. . . .

Imprimerie de la Circonscription RHONE-ALPES Le Directeur Gérant P. GIREAU Commission Paritaire de Presse N° 1656 AD

Traitements : préconisations : attendez un prochain bulletin

Tordeuse de la grappe : c'est trop tôt pour intervenir.

ARBRES FRUITIERS

CERISIER

PROTECTION FONGICIDE AVANT RECOLTE : SOIGNEZ-LA SUR TOUTE VARIETE

Elle est indispensable sur toute variété.

Produits utilisables : BENLATE (bénomyl) à 60 g de produit commercial/hl, également efficace contre l'anthracnose. Pour limiter les risques de résidus sur fruits, n'intervenez pas à moins de 4 ou 5 jours de la cueillette : traitez **avant**.

Mouche de la cerise : pas de traitement pour le moment.

PECHER

Oïdium : maintenez la protection.
Tordeuse Orientale : pour les arbres en production, attendez encore.
Pucerons verts (Myzus) : en cas de nécessité d 'intervention mouillez abondamment.
Et éviter les produits très toxiques sur les auxiliaires.
ATTENTION : en raison de leur migration, tout traitement contre ces pucerons est inutile après la fin mai début juin.

PRUNIER

Carpocapse des prunes : attendez un prochain bulletin.

POIRIER - POMMIER

Psylles (poirier) : c'est encore trop tôt.
Carpocapse : utilisateurs de DIMILIN : 1er traitement dès réception pour les régions précoces (Vallée du CHASSEZAC, ST JUST).

Dose : diflubenzuron à 10 g de ma/hl (DIMILIN)
Avantage : c'est un produit anti-carpocapse qui préserve le mieux les insectes utiles d'où son intérêt particulier dans le cadre d'une lutte raisonnée contre le Psylle.

Inconvénient : il n'est pas efficace contre les pucerons verts non migrants.
Il ne doit pas être utilisé dans les vergers dont la production est destinée à l'exportation vers le CANADA ou les ETATS UNIS au cours de la campagne 1985-1986.

Autres régions, autres produits : attendez encore.

Tavelures: nombreuses contaminations la semaine dernière.
Les premières taches liées à ces contaminations pourraient apparaître vers la fin de la semaine prochaine dans les vergers mal protégés au cours de la période du 6 au 13 mai.
La protection doit être aussi parfaite que possible. Particulièrement dans les vergers cités ci-dessus.

Oïdium (pommier) : maintenez la protection.